

Monsieur Alexis ABLI-BOUYO
3 rue du Dr Alexis Carrel
55100 Verdun

A Monsieur François Hollande,
Président de la République Française

Verdun le 26 mai 2012

OBJET :

- **mettre fin au placement injustifié de ma sœur par les services sociaux de la Meuse,**
- **éviter que je sois placé de nouveau par ces services,**
- **demandeur à ce que notre famille soit de nouveau réunie,**
- **demandeur de nous laisser mener tranquillement notre vie de famille.**

Monsieur le Président,

J'ai 17 ans, mon père est Hubert ABLI-BOUYO, d'origine togolaise. Ma mère est Martine BELLAMY, de son nom de jeune fille, elle est française d'origine. J'ai une sœur, Lauriane, 12 ans.

Notre famille habite à Verdun dans la Meuse depuis 2008. Ma sœur et moi avons été injustement arrachés à nos parents, par les services sociaux et l'institution judiciaire de Verdun, le 23 mars 2011. Le prétexte de l'enlèvement est que nous serions en « danger » auprès de nos parents, et en particulier auprès de notre père. Ce qui est faux.

Il faut préciser, Monsieur le Président, afin de comprendre la situation, que mon père, 51 ans, a été pendant 16 ans enseignant de mathématiques et sciences dans l'académie de Clermont-Ferrand. Il s'est ensuite pleinement consacré à des travaux de recherche scientifique, dans un nouveau domaine, un nouveau paradigme: la Science de l'Univers TOTAL (qui pour information, sont exposés au site <http://hubertelie.com> ou à <http://science-total-universe.org>).

Avec ce paradigme, la question de Dieu n'est plus exclue de la science. Une tendance que l'on note d'ailleurs, de plus en plus en science, où la question n'est plus taboue. Mais, hélas, la France fait partie des pays en retard dans ce domaine, comme le déplore l'astrophysicien américain Trinh Xuan Thuan. « En France, dit-il, beaucoup de jeunes chercheurs n'osent pas aborder le sujet de peur de nuire à leur carrière » (Le Point du 5 Août 2010, p. 47).

Et, de manière plus générale, il suffit aussi en France d'introduire une nouvelle vision de Dieu pour être trop vite accusé de 'secte' avant qu'on cherche à comprendre vraiment.

Quand à l'obscurantisme et aux pratiques moyenâgeuses d'inquisition, s'ajoutent les questions d'intérêts privés des auteurs, puis la couleur de la peau de la victime, le tout dans un département comme la Meuse, alors tout est réuni pour avoir les graves problèmes que nous avons.

Mon père a adressé une lettre ouverte à votre prédécesseur, ainsi qu'aux autorités de la Meuse (dont le procureur et le conseil général), sans succès. Il expose la situation dans ce département « archi-

traditionnel » pour citer Michel Marcus, Magistrat, spécialiste du problème du trafic d'êtres humains, qui dénonce ce problème dans la Meuse depuis longtemps.

Avec un père, qui a travaillé dans l'Éducation Nationale, qui fait la recherche, qui est donc un intellectuel, et une mère qui s'est toujours occupé d'enfants dans son métier, ma sœur et moi avons été bien éduqués, et nous n'étions nullement en danger avec nos parents.

Bien au contraire, ma vie a été mille fois plus en danger dans mon placement qu'avec mes parents. Ce placement, dans un foyer, a été néfaste pour moi et pour mon éducation. Je me suis retrouvé pendant un an, contre mon gré, au milieu de jeunes brutaux, dont certains étaient délinquants, dans un milieu où tout le monde fumait et où circulait de la drogue. Je m'y suis retrouvé alors que je n'avais vraiment rien à y faire.

Parce que j'ai besoin de mes parents, j'ai contourné les interdictions injustes de tout contact avec eux, physique, téléphonique ou autres. Je leur écrivais des courriels, et ils venaient me voir en cachette, pour m'encourager, me conseiller, pour continuer à jouer leur rôle de parents, tout simplement. C'est la seule chose qui m'a permis de tenir.

Ma sœur est placée dans une famille d'accueil, où elle souffre moins physiquement, mais où elle souffre moralement. Elle est hermétiquement coupée des parents, et même aussi de moi. Parce que mes parents dénonçaient cette situation très scandaleuse, ils ont accordé des « visites encadrées ». C'est inconcevable pour mes parents de devoir rendre visite à leurs enfants comme à des prisonniers, sous la bonne garde d'une gestapo ou d'inquisiteurs. Des visites de plus assorties de chantages, bref qui sont telles que mes parents ne pouvaient que les refuser, dans l'intérêt même de ma sœur et moi. On ne peut pas tout accepter à n'importe quel prix.

Il y a quelques jours, ma mère, en violation de ces contraintes inhumaines, est allée voir ma sœur à la sortie de l'école, après 14 horribles longs mois de séparation. Elles ont éclaté en sanglot dans les bras l'une de l'autre, ma sœur lui a tout raconté. Cela a mis en lumière beaucoup de mensonges de la part des services sociaux, comme par exemple leur déclaration selon laquelle ma sœur ne veut plus du tout revoir notre père. Ils séparent ceux qui s'aiment, ils oeuvrent pour séparer la femme blanche de son mari noir, détruisent la famille, là où nous faisons tout pour la réunir! Ils prétendent rechercher l'intérêt des enfants, alors que tout est fait contre notre intérêt le plus fondamental: avoir nos deux parents. Nous quatre nous sommes d'accord pour être ensemble, mais ce sont les « services sociaux » et la « justice » qui oeuvrent contre cela. Étrange, non ?

Après m'avoir « libéré » le 13 avril 2012, on menace de me placer de nouveau, car mes parents ne se plient pas à leurs exigences inadmissibles de les laisser prendre en charge mon éducation familiale, avec tout ce que cela implique et cache. Ils exercent des pressions inacceptables sur mon père concernant ses idées, ce qui est une violation de la liberté de conscience et d'opinion, inacceptable dans un pays dit de liberté et des droits de l'homme.

Le suivi de mon éducation est confié par la juge à l'Association d'Action Educative, le genre d'associations qui servent les intérêts personnels, qui sont contrôlées par des personnes du même réseau de « république parallèle ». Un réseau auquel appartiennent des juges, des avocats, des experts psychiatres, des psychologues, des dirigeants de centres sociaux, etc., jusqu'à certains chefs d'établissements scolaires qui font des signalements à propos d'enfants pour qu'ils soient placés. Toutes les composantes du réseau se renvoient l'ascenseur, elles se fabriquent les « clients » les unes aux autres, et tout cela au frais du contribuable.

En attendant, cela fait les malheurs des familles comme la nôtre. Comme mon père me l'a appris, 50% des placements d'enfants en France sont abusifs, dont 25% de reconduite de placement. Ces chiffres ne sont pas inventés, ils sont bien connus. Ma sœur et moi faisons partie de ces statistiques sinistres. Cela représente 77 000 enfants, autant de familles détruites. L'équivalent de la population d'une ville comme La Rochelle. C'est énorme!

Monsieur le Président, conseillé par mon père, je me suis adressé à vous pour faire connaître aussi ce qui est mon point de vue, et aussi la menace très forte qui plane sur notre famille au moment même où je vous écris. L'Association d'Action Éducative à qui la juge a confié mon éducation nous harcèle. Leur système s'acharne sur mes parents, pour leur dicter leur volonté, ce que doit être notre vie selon leurs critères et leurs conceptions des choses. Comme mes parents, attachés à leur liberté, et en particulier à la liberté de conscience, refusent leurs injonctions, menaces et intimidations, nous nous acheminons vers mon enlèvement imminent pour être placé de nouveau.

J'ai 17 ans, presque majeur, à l'âge de décider de ce que doit être ma vie. Et je ne veux plus être enlevé à mes parents. Je ne veux plus souffrir comme j'ai souffert. J'ai besoin de mon père et de ma mère pour finir de devenir adulte. Et ma sœur a besoin de ses parents pour négocier son adolescence.

Nous ne demandons qu'une seule chose : que notre famille soit réunie, et qu'on nous laisse tranquille mener notre vie.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Alexis ABLI-BOUYO